

**Assemblée générale**

Distr. limitée
11 février 2015
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-deuxième session
Vienne, 2-13 février 2015

**Projet de rapport du Groupe de travail sur la viabilité
à long terme des activités spatiales**

1. Conformément au paragraphe 8 de la résolution 69/85 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a de nouveau convoqué, à sa cinquante-deuxième session, son Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales.
2. Le Groupe de travail a tenu sept séances, du 3 au 12 février 2015, sous la présidence de Peter Martinez (Afrique du Sud).
3. Conformément au plan de travail étendu par le Comité à sa cinquante-septième session (A/69/20, par. 199), le Groupe de travail était saisi des documents suivants:
 - a) Note du Secrétariat contenant un ensemble actualisé de projets de lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/L.340);
 - b) Document de travail présenté par le Président du Groupe de travail et contenant un projet de rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/L.343);
 - c) Document de séance contenant une proposition de ligne directrice supplémentaire présentée par les États-Unis d'Amérique (A/AC.105/C.1/2015/CRP.10);
 - d) Document de séance contenant des observations et des propositions présentées par l'Allemagne aux fins d'amendement de l'ensemble actualisé de projets de lignes directrices (A/AC.105/C.1/2015/CRP.11);
 - e) Document de séance contenant une proposition présentée par la Belgique aux fins d'insertion d'un texte supplémentaire dans l'ensemble actualisé de projets de lignes directrices (A/AC.105/C.1/2015/CRP.12);

V.15-01066 (F)



Merci de recycler 

f) Document de séance présenté par le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, contenant des observations et une proposition d'amendement de l'ensemble actualisé de projets de lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/2015/CRP.19/Rev.1);

g) Document de séance présenté par la Fédération de Russie, contenant une analyse et des propositions de ligne directrice supplémentaire en ce qui concerne la définition d'une interprétation uniforme du droit de légitime défense prévu par la Charte des Nations Unies, tel qu'il s'applique à l'espace comme moyen de faire en sorte que l'espace reste un environnement sûr et sans conflit et de promouvoir la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/2015/CRP.22);

h) Document de séance présenté par la Fédération de Russie, contenant une analyse et des propositions de ligne directrice supplémentaire en ce qui concerne les moyens de mieux comprendre les questions relatives à l'amélioration de l'immatriculation des objets spatiaux compte tenu de la nécessité d'assurer la sûreté des activités spatiales (A/AC.105/C.1/2015/CRP.23);

i) Document de séance présenté par la Fédération de Russie, contenant une analyse et des propositions de six lignes directrices supplémentaires en ce qui concerne des considérations et propositions supplémentaires propres à mieux faire comprendre les aspects prioritaires, la signification globale et les fonctions du concept et des pratiques consistant à assurer la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/2015/CRP.24);

j) Document de séance présenté par la République islamique d'Iran et contenant une proposition d'amendement du projet de consolidation de l'ensemble actualisé de projets de lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/2015/CRP.25);

k) Document de séance présenté par la France et contenant des observations et des propositions d'amendement de l'ensemble actualisé de projets de lignes directrices (A/AC.105/C.1/2015/CRP.28);

l) Document de séance présenté par la Fédération de Russie, contenant une proposition d'examen et de prise en compte de la notion de plate-forme d'information des Nations Unies desservant les besoins communs de collecte et de partage d'informations sur la surveillance de l'espace circumterrestre dans l'intérêt de la sûreté des activités spatiales, et de ses aspects architecturaux et programmatiques (A/AC.105/C.1/2015/CRP.32);

m) Document de séance présenté par la Fédération de Russie, contenant des observations sur l'analyse des liens qui peuvent exister entre les recommandations du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales et l'élaboration de lignes directrices sur la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/2015/CRP.33).

4. À la 1^{re} séance du Groupe de travail, le Président du Groupe a présenté un examen des progrès accomplis depuis la cinquante et unième session du Sous-Comité, en février 2014, ainsi que les grandes lignes des travaux que le Groupe devait mener à la session en cours.

5. Le Groupe de travail a noté qu'à sa cinquante-septième session, en 2014, le Comité avait décidé d'étendre le plan de travail du Groupe (A/69/20, par. 199) et

qu'en vertu de ce plan de travail étendu, la cinquante-huitième session du Comité, en 2015, marquerait la date limite pour proposer des lignes directrices supplémentaires ou de nouveaux éléments importants à introduire dans les lignes directrices existantes. Il a également noté avec satisfaction que certaines délégations avaient présenté des propositions de ce type avant la présente session du Sous-Comité, et que ces propositions avaient été communiquées aux points de contact nationaux et téléchargées sur la page Web du Bureau des affaires spatiales consacrée à la viabilité à long terme des activités spatiales.

6. Le Groupe de travail a noté que la finalisation des rapports de groupes d'experts en 2014 avait marqué le transfert de l'examen des lignes directrices des groupes d'experts vers le Groupe de travail.

7. Le Groupe de travail a noté qu'outre les sept séances du Groupe prévues pour la présente session du Sous-Comité, le Président tiendrait également des consultations informelles avec les délégations intéressées, et que lui-même et le groupe de référence pour la traduction et la terminologie continueraient d'examiner les questions spécifiques à la traduction et à l'utilisation de la terminologie dans l'ensemble de projets de lignes directrices.

8. À la 2^e séance du Groupe de travail, le Président du Groupe a présenté un résumé des consultations informelles tenues les 4 et 5 février 2015, au cours desquelles les délégations intéressées avaient examiné des propositions de lignes directrices supplémentaires et de restructuration des projets de lignes directrices.

9. À la 3^e séance du Groupe de travail, le Président du Groupe a invité les délégations qui proposaient d'ajouter des lignes directrices ou de restructurer l'ensemble de projets de lignes directrices à présenter leurs propositions. Les propositions contenues dans les documents de séance A/AC.105/C.1/2015/CRP.10, A/AC.105/C.1/2015/CRP.19, A/AC.105/C.1/2015/CRP.22, A/AC.105/C.1/2015/CRP.23, A/AC.105/C.1/2015/CRP.24 et A/AC.105/C.1/2015/CRP.28 ont été présentées par les délégations respectives, après quoi il a été procédé à un échange de vues.

10. À sa 4^e séance, le Groupe de travail a commencé à examiner l'ensemble actualisé de projets de lignes directrices (A/AC.105/C.1/L.340).

11. À la 5^e séance du Groupe de travail, le Président du Groupe a présenté un résumé des consultations informelles tenues les 9 et 10 février 2015, après quoi le Groupe a continué d'examiner l'ensemble actualisé de projets de lignes directrices (A/AC.105/C.1/L.340).

12. À la 6^e séance du Groupe de travail, le Président du Groupe a présenté un résumé des consultations informelles tenues le 11 février, et le Groupe a noté qu'une version actualisée de l'ensemble de projets de lignes directrices serait établie dans toutes les langues officielles des Nations Unies avant la cinquante-huitième session du Comité, en 2015. Le Groupe a noté que la date limite, pour présenter et clarifier des informations à inclure dans ce document, était le 1^{er} avril 2015.

13. Le Groupe de travail a noté que son président tiendrait des consultations avec le Président du Comité et le secrétariat à propos de la planification de la cinquante-huitième session du Comité de manière à permettre au Groupe de se réunir pendant la session et de bénéficier de services d'interprétation.

14. Toujours à sa 6^e séance, le Groupe de travail a noté que les travaux qu'il avait menés à la présente session du Sous-Comité avaient été entravés par le manque de temps.

15. À sa 7^e séance, le 12 février 2015, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.
